

FICHE DE DONNEE DE SECURITE

Produit : Détachant Textile à sec
Etabli le : 01/01/2015
Version : 1. 0

Revu le :
Remplace version :

Valable à partir du : 01/01/2015
Date d'impression : 01/01/2015



FICHE DE DONNEE DE SECURITE

POUR DETACHANT TEXTILE A SEC

Rue de la Grande Epine – B. P. 96 – 76800 SAINT ETIENNE DU ROUVRAY Cedex
Tél. 02 32 95 95 15 – Fax. 02 32 95 95 10 – Email : contact@koolnet.fr
Société 2DSH S.A.R.L de capital de 50 020 € - R.C. Rouen B 414 863 746 – Identification TVA : FR 61 414 863 746

FICHE DE DONNEE DE SECURITE

Produit : Détachant Textile à sec
Etabli le : 01/01/2015
Version : 1. 0

Revu le :
Remplace version :

Valable à partir du : 01/01/2015
Date d'impression : 01/01/2015

SECTION 1 : Identification du mélange et de l'entreprise

1.1 Identification du produit :

Nom commercial du produit : Détachant Textile à sec
N° CE
N°d'enregistrement REACH
N° cas

1.2 Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisations déconseillées :

Détergent

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

- Fabricant/fournisseur : **Société 2DSH**
- Rue/Boîte postale : **Rue de la Grande Epine- B. P. 96**
- Pays/Code postal/Localité : **76800 SAINT ETIENNE DU ROUVRA Cedex**
- Contact pour information techniques : **contact@koolnet.fr**
- Numéro de téléphone/Télécopie/E-mail : **Tél. 02 32 95 95 15 – Fax. 02 32 95 95 10**

1.4 Numéro d'appel d'urgence

- + 49 (0) 624-53814-0 (seulement dans les heures d'ouverture)
- + 49 (0) 172-88-63 402 (hors des heures d'ouverture)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

2.1.1 Classement suite aux réglementations CE 1272/2008 (CLP)

Substance, respectivement, mélange pas dangereux dans le sens de cette réglementation

2.1.2 Classement suite directive 1999/45/CE (DPD)

Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse suite à la directive 1999/45/CE (DPD)

2.1.3 Autres indications

2.2 Éléments d'étiquetage

Marquage suite réglementation (CE) N°1272/2008 (CLP)

Pictogrammes du risque	aucun
Mot signal	aucun
Indication de risque	aucun

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

--

3.2 Mélanges

Description du mélange

Préparation aqueuse

FICHE DE DONNEE DE SECURITE

Produit : Détachant Textile à sec
Etabli le : 01/01/2015
Version : 1. 0

Revu le :
Remplace version :

Valable à partir du : 01/01/2015
Date d'impression : 01/01/2015

Ingrédients dangereux : aucun

Quantité : --

Classement : (N°CE 1272/2008)
Pas indiqué
(67/548/CEE)

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales

- Après inhalation

Calme, air frais, aide médical.

- Après contact cutané

En cas de contact avec la peau laver immédiatement avec beaucoup d'eau et savon.

Au cas échéant consulter un médecin

- Après contact oculaire

Rincer immédiatement soigneusement les yeux ouverts avec de l'eau courante pour aux moins 15 minutes. Consulter un ophtalmologiste

- Après ingestion (prise de la substance par la bouche respectivement appareil digestif)

Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau. Eviter le vomissement, aide médicale

- Autoprotection de la personne qui dispense les premiers soins

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et retardés

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction:

Agents d'extinction appropriés:

Mousse résistante à l'alcool, dioxyde de carbone, poudre, jet eau.

Agents d'extinction inappropriés:

Plein jet eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux:

En cas de températures élevées ils peuvent se former des produits de décomposition dangereux, p.ex. : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes phosphoriques.

5.3 Indications pour la lutte contre l'incendie

En cas échéant tenir à disposition un appareil pour la protection respiratoire.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence

6.1.1 Pour les non-secouristes

Équipements de protection:

En cas d'effets par les vapeurs/aérosol utiliser une protection respiratoire

FICHE DE DONNEE DE SECURITE

Produit : Détachant Textile à sec
Etabli le : 01/01/2015
Version : 1. 0

Revu le :
Remplace version :

Valable à partir du : 01/01/2015
Date d'impression : 01/01/2015

6.1.2 Equipe d'intervention

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas disperser de manière incontrôlée dans l'environnement.

En cas de pollution des fleuves, des lacs or de la canalisation informer les autorités concernées suite aux réglementations locales.

6.3 Méthodes et matériaux pour l'endiguement et le nettoyage

6.3.1 Pour l'endiguement:

6.3.2 Pour le nettoyage:

Recueillir liant pour liquides (sable, Kieselgur, liant pour acides, liant universel, sciure).

6.3.3. Autres informations:

Evacuer ou recycler dans des récipients appropriés.

6.4 Référence à d'autres sections

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection:

Mesures destinées à prévenir les incendies:

aucune

Mesures destinées à empêcher la production de particules en suspension et de poussières et aérosol :

aucune

Mesures de protection de l'environnement:

Eviter la dispersion dans l'environnement.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage:

Tenir le récipient bien fermé.

Matériaux d'emballage

Exigences concernant les locaux de stockage ou les réservoirs:

Bien fermé, conserver les récipients dans un lieu bien ventilé et à l'abri de la chaleur.

Autres indication pour les conditions de stockage

Assurer la bonne ventilation des dépôts

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Observer la fiche technique et le mode d'emploi.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres à surveiller

8.1.1 Valeurs limite pour l'exposition professionnelle et/ou valeurs limite biologiques

Valeurs limite pour l'exposition professionnelle (TRG 900)

Nom de la substance : N°CAS

Valeur

Facteur de dépassement de limite supérieur

Valeurs limite biologique (TRGS 903)

Nom de la substance : N°CAS

FICHE DE DONNEE DE SECURITE

Produit : Détachant Textile à sec
Etabli le : 01/01/2015
Version : 1. 0

Revu le :
Remplace version :

Valable à partir du : 01/01/2015
Date d'impression : 01/01/2015

Paramètre valeur limite matériel testé moment de la preuve

8.1.2 Valeurs DNEL et PNEC

Nom de la substance :

Spécification :

Valeur :

8.1.3 Contrôle Banding (p.ex. IL, EMKG)

Paramètres important/groupement

Mémento de protection important

8.2 Limitation et contrôle de l'exposition

8.2.1 Dispositions techniques appropriées de commande

8.2.2 Equipement de protection personnelle

8.2.2.1 Protection des yeux et visage

Recommandation : lunettes de protection du visage (lunettes à monture)

8.2.2.2 Protection de la peau

Protection des mains

Au cas échéant porter des gants de protection appropriés.

Observer les indications du producteur en ce qui concerne la perméabilité et le temps de perméabilité aussi que les conditions particulières du lieu de travail (effets mécaniques, durée de contact). Il faudrait remplacer les gants aux premiers signes d'usure. Etant donné que le produit représente un mélange de plusieurs substances, la durabilité n'est pas évaluable à l'avance c'est pourquoi il faut la vérifier avant l'utilisation.

8.2.2.3 Limitation et contrôle de l'exposition dans l'environnement

Mesures relatives à la substance/au mélange pour l'empêchement d'exposition

Ne pas disperser dans la canalisation ou dans les eaux.

Des mesures au-delà ne sont pas nécessaires.

Instruction pour l'empêchement de l'exposition.

Des mesures au-delà ne sont pas nécessaires.

Ne pas inhaler les vapeurs/aérosol.

Mesures organisationnelles pour l'empêchement de l'exposition

Enlever les vêtements contaminés ou imbibés. Protection cutanée préventive par de la crème de protection pour la peau. A la fin des travaux se laver les mains et le visage. Ne pas manger ou boire pendant le travail. Ne pas manger, boire, fumer ou priser à la place de travail. Equipement de protection personnelle. Ne pas porter les vêtements contaminés hors de la place de travail.

Mesures techniques pour l'empêchement de l'exposition.

De mesures particulières ne sont pas nécessaire.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

Apparence

Etat d'agrégation

liquide

Couleur

clair

Odeur

inodore

Seuil olfactif

Valeur pH

environ 7.8

FICHE DE DONNEE DE SECURITE

Produit : Détachant Textile à sec
Etabli le : 01/01/2015
Version : 1. 0

Revu le :
Remplace version :

Valable à partir du : 01/01/2015
Date d'impression : 01/01/2015

Température de fusion/ de congélation	
Point d'éclair	pas indiqué
Vitesse d'évaporation	
Inflammabilité (solides, gazeux)	
Limites d'exploitions	
Pression vapeur	aucune donnée disponible
Densité vapeur	
Densité relative	environ 1.06
Solubilité	
Coefficient de distribution	
Température d'auto-allumage	
Propriété explosif	
Propriété oxydantes	

9.2. Autres informations

SECTION 10: Stabilité et Réactivité

10.1 Réactivité

Le produit n'a pas été examiné

10.2 Stabilité chimique

Stable si appliqué suite aux réglementations sur le stockage et manipulation recommandées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas connues

10.4. Conditions à éviter

Pas connues

10.5 Matières incompatibles

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas de températures élevées ils peuvent se former de produits de décomposition dangereux comme p.ex. : Oxydes de carbone et oxydes phosphoriques.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aigue	aucune donnée disponible
Oral, inhalation, peau	aucune donnée disponible
Irritation et effet corrosif	aucune donnée disponible
Sensibilisation	aucune donnée disponible
Toxicité en cas d'administration répétée	aucune donnée disponible
Cancérogénicité/Mutagénicité	
Toxicité dans la reproduction	aucune donnée disponible
Autres indications concernant des vérifications	

SECTION 12: Informations écologiques

FICHE DE DONNEE DE SECURITE

Produit : Détachant Textile à sec
Etabli le : 01/01/2015
Version : 1. 0

Revu le :
Remplace version :

Valable à partir du : 01/01/2015
Date d'impression : 01/01/2015

12.1 Toxicité

Mélange pas examiné. Il n'y a pas des données pour le mélange même

Détail d'ingrédients :

Poison/toxicité pour les daphnies et autres invertébrés/algues

aucune donnée disponible

12.2 Persistance et biodégradabilité

aucune donnée disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

aucune donnée disponible

12.6 Autres effets néfastes

Ne pas disperser dans les eaux superficielles ou dans la canalisation. Effets nocifs pour les organismes aquatiques aussi par décalage de la valeur pH.

Des solutions avec une valeur pH élevée doivent être neutralisées avant le vidage.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

13.1.1 Élimination du produit approprié :

Codes de déchets/dénominations des déchets.

13.1.2 Informations pertinentes pour le traitement des déchets:

L'évacuation avec les déchets normaux est interdite. L'évacuation particulière selon les réglementations locales est nécessaire.

13.1.3 Informations pertinentes pour l'évacuation des eaux usées:

Ne pas introduire dans la canalisation ou dans les eaux

13.1.4 Autres recommandations d'élimination:

Les récipients vidés et pas nettoyés sont à considérer comme récipients avec résidus dangereux suite aux réglementations internationales sur le transport (ADR/RID, IMDG, ICAO/IATA), ce mélange n'est pas classé comme dangereux.

Pas de marchandise dangereuse dans le sens des réglementations sur le transport.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

14.1. N°UN

pas indiqué

14.2. Description régulière du transport UN

ADR/RID

pas indiqué

Code IMDG/ICAO-TI/IATA_DGR

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

pas indiqué

14.4. Groupe d'emballage

pas indiqué

14.5. Dangers pour l'environnement

pas indiqué

FICHE DE DONNEE DE SECURITE

Produit : Détachant Textile à sec
Etabli le : 01/01/2015
Version : 1. 0

Revu le :
Remplace version :

Valable à partir du : 01/01/2015
Date d'impression : 01/01/2015

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.7. Transport de marchandise de gros tonnage suite ennexeII de l'accord MARPOL 73/78 suite code IBC.

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementations concernant la sécurité, la protection de la santé et de l'environnement/Réglementations particulières pour la substance et le mélange.

Règlement UE

Autorisation et /ou limitation pour l'autorisation

Autorisation

Autre règlements

Réglementations nationales

Classe de danger pour les eaux WGK 1, faiblement dangereux pour les eaux
WGK (DE) auto-classification selon VwVwS du 17 Mai 1999, Annexe 4 WGK (DE)

Réglementation en cas d'accident

Instruction technique (TA-Luft)

Limites d'occupation

Observer les limitations d'emploi pour les adolescents (§22 JArbSchG)

Limitation pour la protection des femmes enceintes et les femmes qui allaitent
(§§4 et 5 MuSchRiV)

Observer les limitations pour les femmes en âge de procréer
(§§ 4 et 5 MuSchRiV)

Autres réglementations, limitations et réglementations d'interdiction

15.2 Estimation relative à la sécurité de la substance

Des estimations concernant la sécurité des substances de cette préparation n'ont pas été effectuées.

SECTION 16 : information consternant l'emballage

16.1 Film de scellage

Le Triplex Aluminium se compose de :

Papier **kraft** joue la naturalité et l'authenticité, l'**aluminium** confère au sachet d'excellentes propriétés barrières aux gaz, aux arômes, à l'humidité et aux UV, et le **PE** garantit la tenue des soudures

16.2 Lingette

Lingette est en tissu non tissé :

Constitué d'un mélange de fibres synthétiques et de fibres de cellulose (10 à 15%) fixées ensemble par imprégnation à l'aide d'une substance liante à bases d'acrylate.

SECTION 17 : Autres informations

(I) indication de changement

(II) Abréviations et acronymes éventuellement utilisés dans ce document

FICHE DE DONNEE DE SECURITE

Produit : Détachant Textile à sec
Etabli le : 01/01/2015
Version : 1. 0

Revu le :
Remplace version :

Valable à partir du : 01/01/2015
Date d'impression : 01/01/2015

ADREuropäischesÜbereinkommenüber die internationale BeförderunggefährlicherGüterauf der Straße ; **AGW** = Areitsplatzgrenzwert, **Anm**Anmerkung ;
ATE Acute ToxicityEstimate (= SchätzwertAkuterToxizität) gernaß der Verordnung (EG) Nr. 1272/2008 (CLP) ; **Bem**Bemerkung ; **BGB**Berufsgenossenschaft ; **BGV**BerufsgenossenschaftlicheVorschrift ;
CASChemical Abstracts Service ; **CLP**VERORDNUNG (EG) Nr,1272/2008 über die Einstufung, KennzeichnungundVerpackungvonStoffenundGemischen ; **CMR** carcinogen, mutagen, reproduktionstoxisch (Krebserzeugend, erbgutverändernd, fortpflanzungsgefährdend) ; **DIN**Deutsches Institut fürNormung ; **DPD**DangerousPreparations Directive Zubereitungs-Richtlinie 1999/45/EU ;
DSDDangerous Substances Directive Stoff-Richtlinie 67/548/EWG. **EAK**EuropäischerAbfallkatalog ;
ECHAEuropäischeChemikalienagentur ; **EG**EuropäischeGemeinschaft ; **ELINCSE**European List of NotifiedChemical Substances ; **EN** EuropäischenNormen ; **EU**Europäisch Union ;
EWGEupropäischeWirtschaftsgemeinschaft ; **GGVSee**GefahrgutverordnungSee ; **GHS** Global Harmonisiertes System zurEinstufungundKennzeichnungvonChemikalien ; **IATA**InernationaleFlug-Transport-Vereinigung) ; **IMDG-Code** GefährlicheGüteriminternationalenSeeschiffsverkehr) ; **LD50**Letal Dose ,50% (=mittlereletaleDosis) ; **LO** Limited Quantities (=bergrenzteMengen) ;
MAK Maximale ArbeitsplatzkonzentrationswertegesundheitsgefährdenderStoffe (MAK6Werte) ; **PBT** persistent, bioaccumulative and toxic (=persistent, bioakkumulierbarundtoxisch**REACH VERORDNUNG** (EU) Nr, 1907/2006 zurRegistrierung, bewertung, ZulassungundBeschränkungchemischerStoff ;
SVHCBesondersBesorgniserregendeSubstanzen. **TRG**TechnischeRegelnDruckgase ;
TRGSTechnischeRegelnfürGefahrstoffe ; **VbF**VerordnungüberbrennbareFlüssigkeiten (alt) ; **VCI**Verband der Chemischen Industrie e. V. ; **VOC** Volatile organic compounds (= flüchtigeorganischVerbindungen) ;
vPvBverypersistent and verybioaccumulative (=sehr persistent undsehrbioakkumulierbar) ; **V w V**
wSVerwaltungsvorschriftwassergeährdendeStoffe ; **WGK**Wassergefährdungsklasse ;
WGK3starkwassergefährdend ;

- (III) Littérature et sources de données importantes
- (IV) Classement et procédés utilisés pour dériver le classement de mélanges se lon la réglementation (CE) 1272/208 (CLP).
- (V) Phrases R et Mention de danger H (numéro et termes)
aucun
- (VI) Instructions pour la formation
- (VII) autres informations
- (VIII) Information supplémentaires

A l'état actuel la préparation (mélange) ne contient pas de substances classées comme dangereuses (suite DSD respectivement CLP)

Les indications de cette fiche de sécurité sont basées sur informations et expériences actuelles, mais ne représentent pas une garantie concernant les propriétés ou la composition du produits et ne constituent pas un rapport contractuel juridique. Sans autorisation écrite il est interdit d'utiliser le produit pour un autre bout que celui indiqué dans paragraphe1. Les lois et les réglementations existantes doivent être observées par l'utilisateur.

Information supplémentaires

(Les données des substances contenues ont été prélevés de la fiche de sécurité la dernière valable du fournisseur)